

Déclaration relative aux projets autochtones

Titre du Projet :	(le « Projet »)
Requérant principal :	
Co-Requérant(s):	
Déclaration du Requérant principal	
Par les présentes, le Requérant principal re	présente et garantit ce qui suit :
- Il est majoritairement détenu et cont recensement de 2006 de Statistiques Ca	rôlé par des personnes autochtones au sens du anada soit :
Indien de l'Amérique du Nord, Métis des traités ou un Indien inscrit tel qu	tenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire ou Inuit, et/ou personne ayant déclaré être un Indier e défini par la Loi sur les Indiens du Canada, et/ou ne bande indienne et/ou à une Première nation. »
- Il possède au moins 51% des droits d'au	uteur du Projet (ou 100% s'il est le seul requérant);
- Le contrôle sur les aspects financier et d	créatif du projet est détenu par des autochtones.
Membres clés de l'équipe créative	
3 membres clés de l'équipe créative (c'est-à	de du Projet, le Requérant principal déclare que 2 des dire le producteur, le réalisateur ou le scénariste) son pal déclare qu'il a obtenu le consentement de ces tion personnelle à Téléfilm Canada.
déterminer si le Projet peut être évalué à t trompeuse sera considérée comme un ca notamment en l'obligation de rembourser to le Requérant principal comprend que l'inform	eléfilm Canada se fie sur cette Déclaration afin de itre de projet autochtone. Une déclaration fausse ou se de défaut par Téléfilm Canada et pourra résulte outes sommes versées par Téléfilm Canada. De plus mation fournie dans cette Déclaration sera utilisée par projets autochtones faisant partie de son portefeuilles.
[Nom du Requérant principal] :	
Signature :	
Nom du représentant :	
Titre:	
Date:	